



Assemblée générale

Distr. générale
26 novembre 2013
Français
Original : anglais

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Compte rendu analytique de la 355^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 18 novembre 2013, à 10 h 30

Président : M. Diallo (Sénégal)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Faits nouveaux survenus depuis la séance précédente du Comité

Situation actuelle dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est,
et évolution du processus politique

Rapport du Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient,
organisé à Istanbul les 8 et 9 octobre 2013

Examen des projets de résolution sur la question de la Palestine

Questions diverses

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-56862X (F)



Merçi de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Faits nouveaux survenus depuis la séance précédente du Comité

2. **Le Président** fait savoir que, le 21 octobre 2013, le Groupe de travail sur la coopération avec la société civile a organisé sa première manifestation parallèle, au cours de laquelle un membre du Conseil d'administration de Breaking the Silence, une organisation non gouvernementale israélienne, a évoqué la situation des soldats israéliens déployés dans le Territoire palestinien occupé. L'événement a suscité beaucoup d'intérêt et fait l'objet de débats animés.

3. Le 22 octobre, en sa qualité de Président du Comité, il a fait une déclaration au cours du débat du Conseil de sécurité consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris à la question palestinienne. Le 29 octobre, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 a présenté son rapport à la Troisième Commission, dans lequel il décrit l'implication des sociétés internationales dans l'établissement des colonies de peuplement israéliennes. Il a recommandé à l'Assemblée générale de solliciter auprès de la Cour internationale de justice un avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'occupation prolongée de la Palestine au cas où la diplomatie ne parviendrait pas à résoudre le conflit.

4. Le 30 octobre, le Ministre israélien de l'intérieur a annoncé qu'il procéderait à la construction de 1 500 unités de logement supplémentaires dans la colonie de Ramat Shlomo à Jérusalem-Est. Le 30 octobre également, Israël a libéré 26 autres prisonniers palestiniens qui avaient été placés en détention avant la conclusion des accords d'Oslo en 1993. Israël a accepté de libérer 104 prisonniers palestiniens dans le cadre de l'accord de reprise des négociations de paix avec les Palestiniens.

5. Le 6 novembre, le Ministre israélien du logement a publié un avis d'appel d'offres pour la construction de 1 061 unités de logement dans les colonies de Cisjordanie et 1 255 unités dans les colonies de Jérusalem-Est. Le 6 novembre également, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de

Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a informé la Quatrième Commission que si le déficit de 48 millions de dollars du Fonds général n'était pas comblé, l'Office ne serait pas en mesure de payer les salaires des enseignants, du personnel médical et des travailleurs sociaux, et cela entraînerait l'arrêt des opérations.

6. Le 7 novembre, le Bureau du Comité a publié une déclaration dont des copies ont été distribuées aux membres et dans laquelle il condamne l'expansion des colonies israéliennes. Enfin, le 9 novembre, le Ministre belge des affaires étrangères a confirmé que le statut de la délégation de l'État de Palestine auprès de la Belgique était rehaussé à celui de mission.

Situation actuelle dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et évolution du processus politique

7. **M^{me} Abdelhady-Nasser** (Observatrice pour l'État de Palestine) affirme qu'il y a trois mois, les dirigeants palestiniens ont entamé les négociations en toute bonne foi avec Israël sur la base des dispositions et des paramètres établis de longue date entre les parties. Par conséquent, les membres de l'équipe de négociation palestinienne se sont vus contraints de démissionner en masse après qu'Israël a déclaré de manière provocante vouloir construire des milliers d'unités de logement dans les nouvelles colonies et les colonies existantes, et le Gouvernement a publié un communiqué expliquant que l'équipe de négociation ne pouvait poursuivre le processus politique dans de telles conditions.

8. Honorant tardivement un engagement contracté dans le cadre des Accords d'Oslo, Israël a libéré un autre groupe de prisonniers palestiniens placés en détention en Israël depuis plus de 20 ans. Bien que cette mesure tant attendue ait été accueillie favorablement, la Puissance occupante continue d'arrêter et d'incarcérer quotidiennement des civils, y compris des enfants de moins de 12 ans.

9. La crise humanitaire de la bande de Gaza provoquée par le blocus permanent israélien continue de s'aggraver. Bien qu'Israël ait temporairement assoupli certaines restrictions sur l'entrée des matériaux dans la bande de Gaza, compte tenu du rétablissement d'un blocus plus rigoureux, les civils palestiniens de Gaza n'ont toujours pas accès aux biens de première nécessité et aux médicaments. En outre, les pénuries de carburant et l'infrastructure délabrée à

Gaza provoquent des coupures de courant pouvant durer jusqu'à 16 heures par jour, ce qui entraîne des difficultés considérables pour les familles palestiniennes et entrave le travail vital des centres de santé et des hôpitaux surchargés. Les Gazaouis ont de plus en plus de difficultés à accéder aux sources d'eau potable. Selon un rapport de l'ONU datant de 2012 intitulé *Gaza in 2020: a liveable place?* (Gaza, un lieu habitable en 2020?), si des mesures urgentes ne sont pas prises pour inverser cette situation catastrophique, la bande de Gaza sera virtuellement inhabitable d'ici la fin de la décennie.

10. Au sein de la Deuxième et de la Quatrième Commissions, une grande majorité d'États Membres a voté en faveur de l'adoption de résolutions sur la Palestine, y compris des résolutions sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, les réfugiés de Palestine, les violations persistantes des droits de l'homme perpétrées par Israël et la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles dans le Territoire palestinien occupé. Cependant, sa délégation demeure préoccupée par le fait que certains États aient refusé de voter en faveur de ces résolutions et il est à espérer qu'ils reviendront sur leur position lorsque des suites seront données en Assemblée plénière.

11. Elle encourage tous les membres et les observateurs du Comité à se porter coauteurs des projets de résolution devant le Comité au cours de cette séance et accueille avec une vive satisfaction l'intention du Comité de proclamer 2014 l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, ce qui permettra de souligner l'attachement de l'ONU et de la communauté internationale à la cause de la paix. Elle encourage les membres et les observateurs du Comité à participer à la Réunion spéciale de commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui sera organisée le 25 novembre 2013.

12. **M. Selim** (Égypte) dit qu'en tant que coordinatrice du Groupe des États africains au sein de la Quatrième Commission, sa délégation avait exhorté ces États à adopter une position commune lors du vote des projets de résolution portant sur la question de la Palestine. Regrettablement, quelques États africains se sont écartés de la position commune adoptée par le Groupe. L'Égypte soulèvera cette question auprès des pays concernés et appelle tous les États, y compris

ceux des autres groupes régionaux, à voter en faveur de toutes les résolutions qui renforcent le soutien aux droits des palestiniens.

Rapport sur le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient, organisé à Istanbul, les 8 et 9 octobre 2013

13. **M^{me} Seward** (Département de l'information) précise que le Département de l'information a organisé le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient en coopération avec le Ministère turc des affaires étrangères. Le Séminaire, qui a débuté avec les messages du Secrétaire général et du Président du Comité, a réuni des journalistes, des blogueurs, des militants, des réalisateurs de cinéma, des universitaires, des décideurs politiques et des diplomates du Territoire palestinien occupé, d'Israël, de la région élargie du Moyen-Orient, d'Europe et des États-Unis, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'ONU. L'événement a été fortement médiatisé sur les réseaux sociaux afin d'encourager les participants et autres parties prenantes dans le monde entier à se mobiliser en ligne avant, pendant et après le séminaire.

14. Les participants ont examiné l'évolution de la couverture médiatique des efforts de paix entrepris au Moyen-Orient et de la question palestinienne; les réfugiés palestiniens et l'actualité; le militantisme chez les jeunes, le journalisme numérique et les médias sociaux au Moyen-Orient; et le rôle et l'impact des films et autres médias visuels sur la couverture de la Palestine et du conflit israélo-palestinien. Un effort particulier a été réalisé pour accroître la participation des femmes et des jeunes. Par conséquent, l'équilibre entre les sexes et les générations était respecté. Les réactions des participants et des observateurs ont été extrêmement positives.

15. **M. Çevik** (Turquie) affirme que son pays est heureux que le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient ait favorisé les liens entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Bien qu'une ferme volonté politique et une grande détermination soient requises pour trouver une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, les organisations non gouvernementales, notamment au sein des médias, jouent un rôle central dans les efforts déployés pour atteindre cet objectif. Elles peuvent façonner les politiques adoptées par les dirigeants et faire évoluer de façon positive les perceptions des deux camps qui s'opposent dans le conflit.

16. La Turquie elle-même reste attachée à la solution des deux États et à la création d'un État palestinien viable, contigu, souverain et indépendant vivant dans la paix et la sécurité au côté d'Israël. Se félicitant de la reprise des pourparlers entre les deux parties, la Turquie les exhorte à éviter toute mesure susceptible de compromettre les négociations.

17. Enfin, la Turquie félicite la délégation de l'État de Palestine pour son tout premier vote à l'Assemblée générale, qui lui a permis d'élire un juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Examen des projets de résolution sur la question de la Palestine

Projet de résolution : Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Projet de résolution : Division des droits palestiniens du Secrétariat

Projet de résolution : Règlement pacifique de la question de Palestine

Projet de résolution : Programme spécial d'information sur la question de Palestine du Département de l'information du Secrétariat

18. Présentant les quatre projets de résolution soumis dans le cadre du point 36 de l'ordre du jour, le **Président** précise qu'ils ont été actualisés par rapport à ceux qui avaient été adoptés à la soixante-septième session afin de refléter l'évolution de la situation politique et générale. Il attire l'attention du Comité sur certaines des nouvelles dispositions liées à l'estimation des coûts économiques de l'occupation israélienne, à la proclamation de l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien (par. 5 *bis* et 7 *bis* du projet de résolution sur le Comité); à la participation d'orateurs éminents aux réunions et conférences (par. 4 du projet de résolution sur la Division des droits des Palestiniens); l'illégalité des activités de peuplement israéliennes et la reprise des négociations israélo-palestiniennes (18^e alinéa du préambule et par. 3 du projet de résolution sur le règlement pacifique de la question de Palestine). Les quatre textes ont fait l'objet de consultations informelles approfondies entre la délégation de Palestine et divers groupes régionaux, et ont été approuvés par le Bureau. Il considère que le Comité souhaite approuver les quatre résolutions.

19. *Il en est ainsi décidé.*

Questions diverses

20. Le **Président** rappelle que la réunion spéciale consacrée à la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien aura lieu le 25 novembre 2013 et demande aux délégations d'être représentées au niveau des ambassadeurs. Il invite tous les membres et les observateurs du Comité à participer activement au débat sur la question de Palestine à l'Assemblée plénière et à soutenir l'adoption des projets de résolution.

21. **M^{me} Abdelhady-Nasser** (Observatrice de l'État de Palestine) dit que son pays apprécie vivement que le Comité ait adopté les quatre projets de résolution qui réaffirment les principes clefs et les positions à l'égard de la question de Palestine, et elle ne doute pas que ces résolutions seront fermement soutenues par la communauté internationale lorsque suite leur sera donnée à l'Assemblée générale.

22. Exprimant les remerciements de sa délégation à l'égard du Département de l'information et de la Turquie qui ont organisé et accueilli le très réussi Séminaire international sur les médias pour la paix au Moyen-Orient, elle insiste sur l'importance de l'interaction entre les médias publics, la société civile et les organisations non gouvernementales pour s'assurer que la situation en Palestine est connue de tous. Elle espère que le Département et le Comité continueront de collaborer pour organiser d'autres événements de ce type.

La séance est levée à 11 h 35.